

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00867

Numéro SIREN : 338 565 146

Nom ou dénomination : 3 H

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2018 sous le numéro de dépôt 8669

3 H
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Route de Nantes
85000 LA ROCHE SUR YON
338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2018**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2017**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -102 071,18 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -102 071,18 euros

AFFECTATION

Apurement de la perte :

Prélèvement sur les autres réserves, soit 102 071,18 euros

Dont le montant se trouve ainsi ramené de 785 617,45 € à 683 546,27 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christian HELLOT

COPIE CONFORME
Le Représentant Légal



Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise 34 Rue de l'Ambois 85000 LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 3 3 8 5 6 5 1 4 6 0 0 0 3 6		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le. 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB				
	Frais de développement * CX				
	Concessions, brevets et droits similaires AF				
	Fonds commercial (I) AH				
	Autres immobilisations incorporelles AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	Terrains AN				
	Constructions AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR				
	Autres immobilisations corporelles AT				
	Immobilisations en cours AV				
	Avances et acomptes AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
	Autres participations CU	622673		622673	
Créances rattachées à des participations BB	194132		194132		
Autres titres immobilisés BD					
Prêts BF					
Autres immobilisations financières * BH					
TOTAL (II) BJ		816805	816805		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL			
		En cours de production de biens BN			
		En cours de production de services BP			
		Produits intermédiaires et finis BR			
		Marchandises BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX			
		Autres créances (3) BZ	10154		10154
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	5474		5474
	Comptes de régularisation	Disponibilités CF	100793		100793
		Charges constatées d'avance (3)* CH			
		TOTAL (III) CJ	116421		116421
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Écarts de conversion actif * (VD) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VD) CO		933227	933227		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	194132	(3) Part à plus d'un an : CR	
Claus de réserve		Stocks : Créances :			

COPIE CONFORME
Le Représentant Légal

•
•

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐		
				Exercice N 31122017		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :37000...)			DA	37000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3700	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	785616	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-102071	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	724245	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	99059	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5690	
	Dettes fiscales et sociales			DY	20796	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	77652	
	Autres dettes			EA	5783	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	208982		
Écarts de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	933227		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	208982	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H				Néant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
					Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	FD		FE	FF		
				FI	66736		
		FG	66736	FH		66736	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	66736	FK	FL	66736	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (I) (11)			FQ	0		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	66736	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	870
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	29138
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1424
	Salaires et traitements *					FY	23812
	Charges sociales (10)					FZ	12299
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	67544
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-807	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	110162
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	274
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	110437
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	700
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	700
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	109736	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	108928	

Désignation de l'entreprise SAS 3 H		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	211000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	211000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	-211000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	177174	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	279245	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	-102071	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	40	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Détail en annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Détail en annexe				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N, clos le : 31/12/2017

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	211000
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	211000
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	40
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	40
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		31122017		Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KJ		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composites	I9		KJ		
		Sur sol d'autrui	Dont Composites	M1		KN		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composites	M2		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composites	M3		KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV		KW	
		Matériel de transport			KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC	
		Emballages récupérables et divers			LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			IJH		II		
	Avances et acomptes			IK		IL		
	TOTAL III			LN		LO		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U	896461	8V	131343
Autres titres immobilisés				IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		
TOTAL IV			IQ	896461	IR	131343		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	896461	OJ	131343	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résiliant d'une mise en équivalence		3		
		1		2		4		
						Révaluation légale ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		DW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		ME		
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU		MM		
		Matériel de transport		IV		MP		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		
		Emballages récupérables et divers		IX		MV		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NZ		
	Avances et acomptes			NC		NE		
	TOTAL III			IV		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		M7	
		Autres participations			IO	211000	OW	816805
Autres titres immobilisés				II		AY		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2F		
TOTAL IV			I3	211000	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	211000	OL	816805	

Désignation de l'entreprise SAS 3 H										31122017		Néant ☒ *		
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE		PF		PG		PH				
Terrains				PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO				
Emballages récupérables et divers				QP		QR		QS		QT				
TOTAL III				QU		QV		QW		QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN		ØP		ØQ		ØR				
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)		NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)				NY		Total général non vendu (NW - NY)				NZ
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP				SR		

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		31122017		Néant ☒			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H				31122017		Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	194132	UM	194132	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation, prêts ou remis en garantie * (artérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	48		48						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8204		8204					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1902		1902					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	204286	VU	204286	VV				
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5690		5690						
Personnel et comptes rattachés		8C	9987		9987						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8194		8194						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2283		2283						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	331		331						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	77652		77652						
Groupe et associés (2)		VI	99059		99059						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5783		5783						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		7Z									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	208982	VZ	208982						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	99059					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 13/11/2012 01/171		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-I du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-I du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2052-NOT-SD)								
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	113576		Résultats bénéficiaires versés à l'article 209 B du CGI	L7	113576
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	325128
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	102071
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %				
			- imposées au taux de 19 %		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
			- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Entreprises nouvelles ** (seules les entreprises en difficulté 14 sept.)		K9	Entreprises nouvelles (cf. ci-dessus)		L2	Les entreprises m. variées (art. 44 (ancien A))		
	Vale de comptabilité hors C.F.F. (art. 14 (ancien A))		L6	Société investissements immobiliers (art. 290 C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (cf. ci-dessus)		
Z.F.P. (art. 14 (ancien A) et (ancien A))		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 14 (ancien A))		IF	Zone franche d'activité (art. 44 (quatre-vingt))			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 (quatre-vingt))		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	567
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	0		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	Z1	106458	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	0
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
		bénéfice (I moins II)		XI		116030			
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		116030			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		31122017	Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12533	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N clos le : 31122017 Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE		22664			
	MONTANT UTILISÉ		22664			
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ		24018			
	MONTANT A LA CLÔTURE		24018			
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés	8383	8383		
		Charges sociales provisionnées	4150	4150		
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL	12533	12533		
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir		5370	5370		
	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir		5783	5783		
	Participation des salariés					
	Personnel					
	Sécurité sociale					
	Etat		331	331		
	Produits et charges externes diverses					
5582	TOTAL		24018	24018		

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N clos le : 31122017

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour grosses réparations		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		
	Autres provisions		
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
ABANDON CREANCES	211000	RESULTAT SCI 2016	104726
		CREDITS IMPOTS	1732
TOTAL WQ	211000	TOTAL XG	106458

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	-76541		Dividendes	ZD	-76541				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	TOTAL I	OF	-76541		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZI	-76541			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 15590						XQ	15590			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5060			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	8487			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	29138			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1121			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	303			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	1424			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	13006			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	4753			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						QB	24736			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						QS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		116030	Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL					
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC					
	Groupe: résultat d'ensemble JD		-79628	Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO					
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 1		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAS 3 H

Annexe aux comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2017

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	131 344	-	211 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.2.1. Tableau des filiales

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Motel des Bazinières	43 200	(12 006)	96,30%	244 162	244 162	426 136	20 693	-
SCI Les Bleuets	150 000	-	99,99%	149 990	149 990	55 734	30 474	22 994
SCI La Roseraie	225 000	108 015	99,96%	228 521	228 521	123 005	83 160	81 733

2.1.2.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	121 277
SCI Les Bleuets	- 27 653
SCI La Roseaie	67 419

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible.

2.1.2.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	- 27 653	50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000 €.

2.1.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	5 436
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	146
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	5 582

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		194 132	194 132	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		48	48	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	8 204	8 204	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 902	1 902	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance			-	-	-
TOTAL			204 287	204 287	-

2.1.5. Différence d'évaluation sur les valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 6 027 €. Cette valorisation représente une plus-value latente non comptabilisée en produits de 552 €, mais fiscalisée au titre de la charge d'impôt société de l'exercice.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	865 858	-	76 542	789 316
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-76 542	-	25 529	-102 071
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	826 316	-	102 071	724 245

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	5 690	5 690	-	-
Personnel et comptes rattachés	9 987	9 987	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	8 195	8 195	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	2 283	2 283	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	331	331	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	77 653	77 653	-	-
Groupe et associés	99 059	99 059	-	-
Autres dettes	5 783	5 783	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	208 982	208 982	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	8 383
Charges sociales provisionnées	4 150
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	5 371
RRR à accorder, avoirs à établir	5 783
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	331
Divers	-
TOTAL	24 019

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	66 736	-	66 736
Chiffre d'affaires net	66 736	-	66 736

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 732 €.

Au compte de résultat, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 1 732 €.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de reconstituer le fonds de roulement pour 1 732 €.

5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 252 €.

6. Impôts sur les sociétés

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, les sociétés faisant partie de la tête du groupe 3 H versent à la tête de groupe l'impôt qu'elles auraient payé si elles étaient imposées séparément.

En l'absence d'intégration fiscale, la société 3 H aurait supporté un impôt de 29 742 €.

7. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		108 929	-211 000
Impôts :	Au taux de : -	-	-
	Sur PVLT	-	-
Résultat après impôts		108 929	-211 000

8. Autres informations

8.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

8.2. Effectif

Cadres - Employés

Personnel salarié

2

8.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2009, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 14 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2009.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice 2016, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice 2017, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.



Fabrice HARDOUIN – Stéphane BIGNOLAIS

Commissaires aux Comptes membres de la Compagnie Régionale de Rennes

SAS AMECO AUDIT au capital de 1 500 €- Siren : 449894815 RCS Nantes – N° Intra Communautaire : FR 73 449 894 815

SAS 3H

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 €

34, Rue de l'Ambois
85000 LA ROCHE SUR YON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 – 12 mois)

3H
SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 34, Rue de l'Ambois
85000 LA ROCHE SUR YON

338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Mesdames, Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3H relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 3H à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 622 673 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et non dépréciés.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte évaluation des titres de participations. Ceux-ci se fondent, notamment, sur les documents financiers émis par les sociétés et les informations complémentaires obtenues des dirigeants.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 3H à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 15 Juin 2018
Le Commissaire aux comptes

AMECO AUDIT

Fabrice HARDOUIN

3 H SAS

N° SIRET : 33856514600036

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2017			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Actif immobilisé		Inst. techniques, mat. out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles			
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations	622 673	622 673	622 673
		Créances rattachées à des participations	194 132	194 132	273 788
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif immobilisé		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL	816 805	816 805	896 461
	Total de l'actif immobilisé		816 805	816 805	896 461
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL			
		Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances ²⁾	Clients et comptes rattachés			4 705
		Autres créances	10 154	10 154	10 300
		Capital souscrit et appelé, non versé			
Actif circulant		TOTAL	10 154	10 154	15 005
	Divers	Valeurs mobilières de placement	5 474	5 474	5 474
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	100 793	100 793	87 852
		TOTAL	106 267	106 267	93 326
	Charges constatées d'avance				
	Total de l'actif circulant		116 421	116 421	108 331
	Frais d'émission d'emprunts à étaler				
	Primes de remboursement des emprunts				
	Écarts de conversion actif				
	TOTAL DE L'ACTIF		933 227	933 227	1 004 793
Renvois :	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			194 132	273 788
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

3 H SAS

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2017	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 37 000)	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	785 616	862 158
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-102 071	-76 541
	Situation nette avant répartition	724 245	826 316
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		724 245	826 316
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	99 059	96 948
	Total	99 059	96 948
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 690	4 690
	Dettes fiscales et sociales	20 796	20 247
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 652	50 000
	Autres dettes	5 783	6 590
	Instruments de trésorerie		
Total		109 922	81 528
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		208 982	178 476
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		933 227	1 004 793
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		208 982	178 476
(3) dont emprunts participatifs			

3 H SAS

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois
01/01/2017 31/12/2017 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	66 736		66 736	68 217
	Chiffre d'affaires net	66 736		66 736	68 217
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			0	0
	Total			66 736	68 218
	Marchandises Achat				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats		870	637
Produits financiers	Autres achats et charges externes (3)	Variation de stocks			
	Impôts, taxes et versements assimilés			29 138	29 097
	Salaires et traitements			1 424	1 447
	Charges sociales			23 812	24 034
				12 299	13 681
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements		
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
Charges financières	Autres charges	• pour risques et charges			
					0
	Total			67 544	68 897
	Résultat d'exploitation	A		-807	-679
	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
	Produits financiers de participations (4)			110 162	100 053
Charges financières	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			274	1 496
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			110 437	101 550
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
Charges financières	Intérêts et charges assimilées (5)			700	412
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			700	412
	Résultat financier	D		109 736	101 137
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		108 928	100 458

3 H SAS

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois
01/01/2017 31/12/2017 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	211 000	177 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	211 000	177 000
Résultat exceptionnel		F	
		-211 000	-177 000
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-102 071	-76 541
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	40	381
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS 3 H

**Annexe aux comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2017**

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	131 344	-	211 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.2.1. Tableau des filiales

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Motel des Bazinières	43 200	(12 006)	96,30%	244 162	244 162	426 136	20 693	-
SCI Les Bleuets	150 000	-	99,99%	149 990	149 990	55 734	30 474	22 994
SCI La Roseaie	225 000	108 015	99,96%	228 521	228 521	123 005	83 160	81 733

2.1.2.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	121 277
SCI Les Bleuets	- 27 653
SCI La Roseraie	67 419

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible.

2.1.2.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
	-	
Capital souscrit non appelé	27 653	50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000 €.

2.1.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	5 436
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	146
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	5 582

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		194 132	194 132	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		48	48	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	8 204	8 204	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 902	1 902	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance			-	-	-
TOTAL			204 287	204 287	-

2.1.5. Différence d'évaluation sur les valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 6 027 €. Cette valorisation représente une plus-value latente non comptabilisée en produits de 552 €, mais fiscalisée au titre de la charge d'impôt société de l'exercice.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	865 858	-	76 542	789 316
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-76 542	-	25 529	-102 071
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	826 316	-	102 071	724 245

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	5 690	5 690	-	-
Personnel et comptes rattachés	9 987	9 987	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	8 195	8 195	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	2 283	2 283	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	331	331	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	77 653	77 653	-	-
Groupe et associés	99 059	99 059	-	-
Autres dettes	5 783	5 783	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	208 982	208 982	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	8 383
Charges sociales provisionnées	4 150
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	5 371
RRR à accorder, avoirs à établir	5 783
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	331
Divers	-
TOTAL	24 019



3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	66 736	-	66 736
Chiffre d'affaires net	66 736	-	66 736

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 732 €.

Au compte de résultat, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 1 732 €.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de reconstituer le fonds de roulement pour 1 732 €.



5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 252 €.

6. Impôts sur les sociétés

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, les sociétés faisant partie de la tête du groupe 3 H versent à la tête de groupe l'impôt qu'elles auraient payé si elles étaient imposées séparément.

En l'absence d'intégration fiscale, la société 3 H aurait supporté un impôt de 29 742 €.

7. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	108 929	-211 000
Impôts :	Au taux de : -	-
	Sur PVL	-
Résultat après impôts	108 929	-211 000

8. Autres informations

8.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

8.2. Effectif

Cadres - Employés	Personnel salarié
	2

8.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2009, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 14 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2009.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €.



Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice 2016, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice 2017, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

